



Enseignants d'Arts
Visuels du canton de Vaud

Manifeste

Pour un enseignement des arts visuels de qualité !

L'éducation artistique et culturelle est une composante essentielle de la formation des enfants et des jeunes. A une époque où l'image et les moyens audio-visuels sont omniprésents dans notre environnement quotidien, la place des cours d'arts visuels à l'école rétrécit comme peau de chagrin !

Alors qu'au niveau national, le manifeste Arts et Education de l'UNESCO * exige davantage d'éducation artistique et culturelle dans notre système éducatif, la prochaine mise en application du plan d'études romand (PER) modifiera la grille horaire des élèves.
L'enseignement des arts visuels sera fortement diminué et perdra sa cohérence.

Or, l'éducation artistique :

- passe par l'expérimentation dans une attitude de recherche et d'interrogation
- transmet des traditions culturelles et artistiques
- donne des moyens de s'orienter dans une société où l'image est omniprésente
- permet de construire des savoir-faire techniques et interdisciplinaires
- est un facteur d'égalité des chances et d'intégration sociale

Une école consciente des défis à relever se doit de maintenir l'espace nécessaire à cette éducation!

C'est pourquoi nous demandons au Département de la formation et de la Jeunesse du Canton de Vaud :

- deux périodes d'arts visuels à tous les cycles et à tous les niveaux
- l'attribution de ces périodes à des maîtres spécialistes

Parce que la pensée passe aussi par l'image !

Signez notre manifeste sur le site de l'EAV

<http://www.eav-vd.ch>

Mars 2011, le comité de l'EAV

*(www.unesco.ch/fr/themes/arts-et-education.html)